Rapport intermédiaire projet SHS

Guillaume Leclerc (224338)

Éléments contextuels

Avant de présenter le corpus nous allons tenter de le replacer dans son contexte historique afin de mieux en comprendre les enjeux.

La première puissance en présence en Europe est les États-Unis, bien que de l'autre côté du globe, leur influence est puissante. En effet ils ont grandement participé à la libération de l'Europe du joug nazi, mais surtout ils ont peur de la montée du communisme et tentent tout ce qui leur est possible pour l'endiguer. Leur principaux leviers d'influence sont leur présence en Allemagne occupée et le plan Marshall.

L'autre grande puissance est l'URSS. Elle aussi dispose d'une zone d'occupation en Allemagne qu'elle utilise comme avant-poste pour étendre son modèle communiste le plus possible vers l'ouest. C'est d'ailleurs elle qui va lancer les premières "hostilités" en annulant les livraisons de produits agricoles venant de sa zone d'occupation vers les autres zones. Par la suite elle ira même jusqu'à organiser le fameux blocus de Berlin dont le but était d'isoler les parties non russes de Berlin (qui se trouvaient être enclavés).

C'est en réponse aux premières "hostilités" que les zones d'occupations des puissances occidentales se regroupent progressivement pour former dans un premier temps la Bizone(Royaume-Uni et États-Unis) en 1947 puis la Trizone (ajout de la France) en 1948. La dernière étape de la transformation de cet état est la création de la république fédérale d'Allemagne (ou Allemagne de l'Ouest). Cette puissance est la partie non communiste de l'Allemagne. L'Allemagne est donc à l'image de l'Europe, mais à plus petite échelle, coupée en deux, entre l'influence Russe et Américaine.

La Ruhr et la Sarre bien que n'étant pas des puissances à part entière jouent un rôle crucial dans la politique de cette période. En effet ce sont les deux régions industrielles historiques de l'Allemagne. De plus elles sont fortement équipés pour le charbon et l'acier, matériaux indispensables pour la guerre moderne. Ces régions sont donc très intéressantes pour la France pour deux raisons. D'une part l'Allemagne ne doit pas pouvoir se reconstituer une armée et ne pas avoir d'industrie dans les domaines du charbon et de l'acier est suffisant. D'autre part Jean Monet prévoit dans son plan une production d'acier égale à 150% celle d'avant guerre. C'est pour ces deux raisons que la France annexe la Sarre sous la forme d'un protectorat. La France convoite également la Ruhr mais les États-Unis s'y opposant, le projet tombe à l'eau et la région reste sous contrôle des USA puis de la RFA, mais toujours avec des conditions drastiques sur la production d'acier imposée par les anciens alliés via l'autorité internationale de la Ruhr.

En 1948 l'échec de l'organisation d'élections libres en Corée attise les tensions entre le nord de la Corée contrôlée par les Russes et le sur occupé par les États-Unis. Il est évident qu'un conflit est proche. Les USA ont donc tout intérêt à que tous ses alliés soient prêts. C'est pour cela qu'ils vont progressivement être pour le réarmement de l'Allemagne de l'ouest. Il y a donc un dilemme à résoudre. Il est nécessaire d'armer l'Allemagne pour pouvoir se défendre du communisme mais l'idée d'une Allemagne armée suscite la peur chez les Européens cinq ans seulement après la fin de la seconde Guerre Mondiale. Les États-Unis ainsi que le Royaume-Uni font pression sur la France pour qu'une solution efficace à ce problème soit trouvée. C'est ainsi que l'idée de CECA (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier) émerge. La production ne serait plus limitée mais serait gérée de façon globale avec celle d'autre pays. C'est un des premiers pas dans l'intégration Européenne.

Réflexion sur le corpus

Le corpus a une densité temporelle très variable. Dans la période 1848-1849 il n'y a que sept lettres, il y a une intervalle moyenne de presque trois mois entre chaque correspondance, cela peut laisser penser que les deux hommes ne se connaissent pas très bien. Par la suite entre 1950 et 1953 il y a un revirement de situation puisque l'intervalle entre deux lettres passe à moins de trois semaines. Il serait intéressant de comprendre ce changement d'habitude. On peut remarquer dans les lettres de la première intervalle que les sujets abordés sont très formels, il est surtout question de textes de loi, de décrets, de Plans. Par contre dès 1950, il y a des éléments qui montre qu'ils sont plus proches. En il est beaucoup plus sujet de discussions, orales et téléphoniques, ou même télégraphiques. Dans la mesure où on passe de moyens de communication haute latence (lettres) à des moyens de communication à basse latence (discussions) on peut supposer de façon plutôt sereine que Jean Monet et Robert Schuman ont commencé en 1950 une collaboration professionnelle forte ce qui explique les différence dans leurs habitudes épistolaires.

Une autre caractéristique de ce corpus est un "trou" dans la partie dense de la correspondance entre les deux hommes. En effet il n'y a pas de lettres entre le 18 mai 1951 et 25 septembre 1951. Il serait intéressant d'expliquer la présence de ce trou. Après quelques recherches il semblerait que Jean Monet et Robert Schuman soient tellement proches qu'ils n'aient plus besoin de faire recours aux lettres ni télégrammes. En effet la première lettre qui clos cette interruption fait une référence à une conversation très récente entre les deux hommes. Cela signifie donc que les deux hommes se voyaient sans doute régulièrement. On peut émettre l'hypothèse que les deux hommes partageraient le même bureau pour pouvoir travailler ensemble plus facilement. Bien que cela soit probable, il n'a pas été possible de le confirmer

Un autre point important à noter sur ce recueil de lettres est que la très grande majorité des pièces à disposition (plus de 90%) sont des lettres envoyées par

Jean Monet et a destination de Robert Schuman. Il serait alors très intéressant de compléter ce corpus avec des lettres en provenance de Robert Schuman et adressées à Jean Monet pour avec une vision plus globale de la correspondance. Cependant après recherche je n'ai pas été en mesure de trouver de telles lettres. Il est possible que certaines archives aient été perdues ou encore gardées privées par les familles et non transmises à des centres d'archives.

Un dernier point important sur ce corpus est qu'il se termine en 1953. Cette date ne signifie pas la fin de la correspondance entre les deux hommes. En effet comme on peut le lire dans la seconde introduction du recueil, il se trouve que les deux hommes avaient une relation plus amicale que professionnelle, l'intéret historique de la suite de la correspondance était donc amoindri et il n'était pas nécessaire de l'intégrer dans cet ouvrage.

Ouvrages et articles scientifiques

- Saki Dockrill (dir). L'Europe de l'Est et de l'Ouest dans la guerre froide 1948 - 1953 : actes du colloque organisé à Paris les 19 - 21 novembre 1998 par Centre Histoire des Relations Internationales et de l'Europe au XXe Siècle Paris: Presses de l'Univ. de Paris-Sorbonne, 2002.
- Monet, Jean. Mémoires. Paris: Fayard, 1976
- Mioche Philippe, Le plan Monet. Genèse et élaboration (1941-1947). Vingtième Siècle, revue d'histoire, n°19, juillet-septembre 1988
- Michel Dumoulin, Spaak, Éditions Racine, Bruxelles (1999)
- Bossuat, Gérard. Histoire de l'Union européenne fondations, élargissements, avenir. Paris: Belin, 2009

Compléter le corpus

• Collectif. Le Comité d'Action pour les États-Unis d'Europe - Recueil des déclarations et communiqués 1955-1965. Fondation Jean Monnet pour l'Europe et Centre de recherches européennes Lausanne, 1965

Questionnement méthodologique

Le but de ce projet est de faire une analyse de texte informatisée puis une analyse de réseau à partir du corpus de texte donné. Cette discipline peut susciter de nombreuses questions méthodologiques.

Tout d'abord pour faire l'analyse de réseau il faut choisir quels nœuds afficher, en effet, il est impossible d'afficher autant de nœuds que de mot dans le corpus (même en enlevant les mots les plus communs). Il y a donc deux choix: soit on prend une liste prédéfinie de termes, soit on ne prend que les noms propres. Dans le premier cas on introduit un biais dans l'analyse, certain mots pourraient

être important mais ne pas avoir été inclus dans la liste. Prendre deux liste de mots à afficher dans le réseau pourraient aussi mener à deux conclusions radicalement différentes. Il ne semble donc pas que cela soit une bonne idée. Prendre uniquement des noms de personnes (en se basant sur l'index de l'ouvrage contenant le corpus) peut alors sembler une bonne idée mais dans ce cas le réseau que l'on obtient n'est qu'une sous partie de ce qui pourrait nous intéresser. On pourrait très bien imaginer un corpus de texte qui ne contient pas de noms propres (ou très peu) mais qui se concentre plus sur des concepts. Le réseau obtenu n'apporterais alors aucune information sur le texte analysé.

Dans une analyse de réseau il faut également définir autre chose: les liens entre les nœuds. Ils ont deux caractéristiques: leur existence (c'est à dire déterminer si deux entités sont liées) et leur poids (si deux entités sont liées alors quelle est la "force" qui les lie).

Pour savoir si deux mots sont liés on peut adopter différentes stratégies, les relier si ils sont dans la même phrase, le même paragraphe, la même ligne, la même lettre. Toutes les alternatives peuvent avoir un sens mais il est possible que tous les choix mènent à des interprétations différentes et induisent donc un biais dans l'analyse.

Pour déterminer la force du lien entre deux mots qui sont reliés il va encore falloir faire un choix arbitraire. On peut le faire en fonction de l'inverse de la distance qui les séparent (en terme de lettre, de mots ou de phrases), on peut même se baser sur l'inverse du carré de la distance (modèle qui correspondrait à la dispersion de l'énergie lumineuse). Dans tous les cas il serait utile de comparer les résultats de plusieurs méthodes pour être sûr que le choix du modèle n'impacte pas trop sur les résultats obtenus.

Pour ma part j'ai choisi une visualisation en réseau classique. L'originalité de ma méthode réside dans la le choix des nœuds et comment ils sont liés. Tout d'abord j'ai décidé de ne prendre que les versions lémmatisées des mots du texte. De plus je vais supprimer tous les "stop-words". Je considère ensuite que tous les mots qui sont dans la même lettre sont liés entre eux. Ce qui va changer c'est le poids du lien. Pour calculer le poids je vais obtenir un arbre syntaxique de la lettre. Puis le poids du lien entre deux nœuds sera l'inverse de la moyenne de la distance entre les nœuds et leur ancêtre commun. Méthodologiquement je pense que cette technique a du sens puisque deux mots qui sont dans le même groupe propositionnel auront forcément un lien plus fort que deux mots qui sont dans des phrases différences.